



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Laos

Question écrite n° 50693

Texte de la question

M. Philippe Cochet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la communauté Hmong dont les ressortissants sont perçus par le gouvernement laotien comme des opposants au gouvernement et sont victimes de graves atteintes à leurs droits humains les plus élémentaires. Au cours des deux dernières années, une recrudescence du nombre des opérations militaires ordonnées par le gouvernement laotien contre les groupes rebelles semble s'être opérée, n'épargnant pas plus les combattants que les personnes âgées, les femmes, les enfants ou les malades. Des ONG telles qu'Amnesty International se posent en outre un certain nombre de questions quant aux conditions de détention dans lesquelles sont retenus plusieurs centaines de rebelles Hmongs qui se seraient rendus aux autorités laotiennes au cours des derniers mois. Il lui demande donc quelles actions diplomatiques sont engagées ou envisagées afin de permettre un certain nombre de progrès sur la situation des droits de l'homme dans ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50693

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8765